

## Dépistage de l'audition du nouveau-né dans le cadre de l'épidémie COVID-19

**Pendant l'épidémie de coronavirus et le confinement, le dépistage auditif réalisé dans les maternités et les centres de périnatalité continue.**

**Les résultats des tests de dépistage sont, comme d'habitude, envoyés au Réseau Périnat qui traite ceux-ci.**

**Les équipes dépisteuses font leur maximum pour éviter les reconvoctions et ont donc, en fonction des possibilités techniques, adapté leurs pratiques en ce sens. Il est possible que votre enfant soit testé à plusieurs reprises, avant la sortie de la maternité.**

**Pour l'instant, les bilans chez les ORL sont suspendus mais ils reprendront dès que la possibilité existera. Les familles seront alors contactées.**

**Nous restons à votre disposition pour toute question.**

Dr Franck MARMOUSET

Praticien hospitalier ORL Phoniatre coordonnateur  
Réseau Périnat Centre-Val de Loire